

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces, titulaires et offices extraordinaires. — II Extrait d'une circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — III Cinquantenaire de la fondation des Sœurs de Miséricorde à Montréal. — IV Le nouveau lieutenant-gouverneur à l'université Laval. — V Annuaire pontifical catholique. — VI Apostolat de la prière. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII M. Fortunat Aubry, prêtre. — IX Saint Antoine de Padoue. — X Décorations d'églises. — XI Conférences à l'université Laval. — XII Remerciements. — XIII Ordo des fidèles.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 30. — Annonce de la Septuagésime, de la Purification de la sainte Vierge, et du premier vendredi du mois. (On peut dire le 4 février la messe *Miserebitur*, voir l'Ordo p. 5). J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Dimanche, le 13 février.* — Solennité des titulaires de Saint-Jean-de-Matha, et de Sainte-Scholastique.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — *Dimanche, le 13 février.* — Solennité du titulaire de Saint-Romuald (West Farnham).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — *Dimanche, le 13 février.* — Solennité du titulaire de Notre-Dame-de-Lourdes (Flectau's Mills). J. S.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 30 janvier.* — A 7.30 heures du soir, consécration au saint Cœur de Marie.

Jedi, le 3 février. — Messe en l'honneur de saint Blaise, suivie de la bénédiction et de l'imposition des clerges de saint Blaise; cette dernière cérémonie sera répétée à 7.30 heures du soir.

Couvent d'Hochelega. — *Mercredi, le 2 février.* — A 7.30 heures, profession religieuse.

Couvent du Sacre-Cœur. — *Jedi, le 3 février.* — Profession religieuse.

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE
DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
Au clergé de son diocèse

Mes chers collaborateurs,

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par un Indult pontifical en date de 1892, je permets que l'on suive, pour le carême de cette année, la discipline autorisée l'an dernier par l'autorité ecclésiastique.

Ainsi donc :

Tous les dimanches seront gras ;

Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le samedi saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Et ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner pourront faire les trois repas en gras.

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les deux samedis exceptés plus haut, seront maigres.

L'obligation du jeûne devra s'observer comme à l'ordinaire.

Mais vous aurez le soin d'engager les fidèles à compenser par leurs prières, leurs aumônes, leurs mortifications volontaires et leurs bons exemples, la pénitence dont ils se trouvent dispensés. Exhortez-les à s'abstenir des amusements dangereux, des réunions mondaines, des théâtres, de tout ce qui pourrait être une occasion de péril pour leur vertu.

Recommandez aux parents d'exercer une plus grande vigilance sur leurs enfants, se rappelant le compte qu'ils auront un jour à rendre à Dieu. Renouvelez les enseignements que vous avez déjà donnés sur l'assistance à la sainte messe le dimanche, et la fidèle observation de ce jour dont le Seigneur a fait son jour ; sur l'intempérance

qui, hélas ! exerce tant de ravages au sein de nos populations, sur les lectures mauvaises qu'on se permet avec si peu de scrupules, sur les clubs, source de tant de fautes et de tant de misères domestiques.

Invitez vos paroissiens à assister fidèlement aux prédications et autres exercices pieux de la sainte Quarantaine, et à accomplir le plus tôt possible leur devoir pascal.

Chacun de vous, mes chers collaborateurs, connaît les besoins du troupeau dont il a la charge. Instruisez-le, éclairez-le, dirigez-le avec zèle, avec prudence, avec une paternelle charité.

CINQUANTENAIRE de la FONDATION DES SŒURS DE MISERICORDE

A Montréal



LE 16 du mois de janvier 1848, Mgr Bourget, de sainte mémoire, recevait les vœux de religion des huit premières religieuses de la communauté, si féconde en œuvres de charité et de réhabilitation, des sœurs de Miséricorde, à Montréal.

Les filles de ces dévouées religieuses auraient aimé célébrer, cette année même, le cinquantenaire de leur fondation avec toute la pompe que comporte un si heureux événement. Mais, nous l'avons déjà dit, vu les travaux d'agrandissement qu'on est en voie de faire à leur établissement principal, devenu trop petit pour contenir le grand nombre de malheureux qui y cherchent un refuge, elles ont dû remettre à plus tard la célébration solennelle et publique de leur jubilé.

Cet anniversaire ne pouvait cependant pas passer inaperçu.

Il y a eu, dans la chapelle de l'Hospice de la Maternité, fête intime et presque privée, d'un caractère exclusivement religieux : messe pontificale par le T. R. P. Antoine, abbé mitré de la Trappe d'Oka, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

L'éloquent et sympathique métropolitain a trouvé, dans son cœur d'apôtre, à l'adresse des religieuses et des infortunées qu'elles recueillent sous leur

toit et soignent avec une tendresse maternelle, des paroles que nous nous plaisons à reproduire, certains qu'on les lira avec édification.

Allocution de Mgr Bruchési

Il y a aujourd'hui même cinquante ans, dans l'oratoire d'une modeste maison de la rue Sainte-Catherine, Mgr Ignace Bourget admettait à la profession des vœux de religion, huit pieuses personnes qui, depuis quelque temps déjà, se dévouaient, sous sa direction, à une œuvre belle et charitable entre toutes, celle de la réhabilitation des âmes tombées.

C'était une communauté nouvelle qui venait s'ajouter à celles que Montréal était si heureuse de posséder. Le saint évêque parla aux nouvelles religieuses pour leur dire ses vœux et l'espoir qu'il fondait sur elles.

Le mandement qu'il leur adressa était beau, touchant comme une page d'évangile. " Comme il a plu à Dieu, nos très chères filles, disait-il, de vous inspirer la sainte pensée de vous consacrer à un genre de vie tout particulier, et qui pour paraître vil et obscur à la sagesse humaine, n'en est pas moins glorieux et méritoire aux yeux de la religion, nous venons bénir aujourd'hui votre généreux dessein, et le rendre stable en vous admettant à la profession des vœux simples de religion. "

" Votre vocation spéciale, nos très chères filles, dans ce nouvel institut que la divine Providence veut que vous fondiez, est de travailler à purifier et sanctifier de pauvres âmes qui, après avoir eu le malheur de perdre leur innocence, cherchent dans la religion un asile assuré pour réparer leur faute et cacher en même temps leur déshonneur. Votre mission va être de rendre à ces fleurs que le vice a ternies l'éclat de leur première innocence, votre œuvre sera désormais de courir après les brebis égarées de la maison d'Israël."

Votre bonheur à l'avenir sera de pouvoir dire avec le Bon Pasteur : nous ne sommes pas venu dans cette congrégation pour appeler les justes mais les pécheurs. Votre entreprise en ce jour est d'ouvrir un asile à des âmes infortunées, qu'un moment de faiblesse et d'oubli à précipitées dans un abîme bien profond, afin de les arracher aux horreurs d'un affreux désespoir. "

Et Monseigneur ajoutait : " Maintenant, nos très chères filles, nous étant assuré que le Seigneur voulait se servir de vous pour faire rentrer dans

les voies du salut beaucoup d'âmes égarées qui seraient exposées à périr, faute de secours proportionnés à leurs pressants besoins, nous nous rendons aux instantes sollicitations que vous nous avez faites et nous vous permettons de vous réunir en communauté régulière. ”

A partir de ce moment, l'Institut des Sœurs de Miséricorde était fondé.

Quel beau jour c'était pour naître ! On célébrait la fête du Saint Nom de Jésus, et cette fête rappelait aux nouvelles religieuses la vie du divin Maître qui devait être leur modèle, vie de charité, de dévouement, de sacrifice et d'abnégation. Aussi Mgr Bourget ne pouvait pas manquer de remarquer cette coïncidence heureuse ; et sur la croix qu'elles devaient porter, il faisait graver le monogramme de Jésus.

Jésus, mes frères, a été le grand thaumaturge qui faisait les miracles, qui guérissait les malades, qui ressuscitait les morts, qui commandait aux vents et aux flots. Il instruisait les foules, il formait ses apôtres et leur donnait leur sublime mission.

Mais tout cela il l'a fait à des moments déterminés de sa vie ; il y a une chose que Jésus-Christ a fait toujours, qu'il n'a pas cessé de faire un seul instant et qu'il fait encore au ciel : il a aimé les pécheurs ! Dans sa crèche, il soupirait après le moment où il pourrait verser son sang pour eux. Quand il apparaît devant les hommes, pour commencer sa mission publique : “ Je ne suis pas venu, dit-il, appeler les justes, mais les coupables. ” Il allait au-devant d'eux. N'a-t-il pas fait une marche longue et pénible jusqu'à se fatiguer, comme le dit l'Evangile, pour rencontrer près du puits de Jacob la samaritaine qu'il convertit et qui devint son apôtre !

Dans la maison du pharisien, il permet à une pauvre criminelle, connue comme telle par toute la ville, de venir se prosterner à ses pieds. C'est Madeleine. Madeleine pleure, essuie de ses cheveux les pieds de son divin Maître, y répand des parfums, et Jésus lui dit à la surprise de tous ceux qui l'entourent : “ Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. ” Plus tard il ira à Béthanie dans la demeure de cette même Madeleine, la pénitente, et quand il la verra à ses pieds, non plus pleurant comme autrefois, mais ravie de le voir et de l'entendre, il lui dira qu'elle a choisi la meilleure part.

Un jour on amène à Jésus une autre femme coupable ; on lui demande de la condamner. Et Jésus garde le silence ; il écrit sur le sable, et aux

accusateurs qui réitérent leur demande, il répond : " Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre." Et tous les accusateurs rougissent ; ils s'en vont à commencer par les vieillards, dit l'Évangile, et Jésus dit alors : " Où sont donc, ô femme, ceux qui t'accusaient. Ils sont partis. Personne ne t'a condamnée ? Non personne. Eh bien ! moi non plus, je ne te condamnerai pas."

Mes frères, cette œuvre de bonté et de miséricorde de Jésus se continue à travers les siècles. Elle s'accomplit ici depuis cinquante ans. On a applaudi à ce mot d'un poète :

Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe.

Ce n'est pas assez pour l'Église : elle ouvre ses bras aux cœurs coupables, aux âmes flétries par le mal, pour leur rendre l'innocence et la paix. Si vous saviez, mes frères, tout le bien qui se fait dans cette maison ; si vous saviez toutes les douleurs, toutes les infortunes, toutes les angoisses qui se sont réfugiées depuis cinquante ans sous ce toit béni ! Si vous saviez avec quel désintéressement, quelle discrétion, quelle scrupuleuse réserve la charité s'exerce ici, si vous saviez combien de familles doivent à cette maison d'avoir conservé leur honneur aux yeux de la société. Non, non, on ignore les miracles de bonté comme les miracles de grâces qui s'opèrent entre ces murs. Non seulement d'infortunées enfants ont trouvé ici un refuge contre la honte et le désespoir ; ici encore elles ont recouvré l'amitié de Dieu et ont appris la pratique des plus belles vertus. Ailleurs le bien qui s'accomplit se voit, ici il se cache et doit rester caché. Voilà ce qui fait le mérite particulier des sœurs de Miséricorde ; voilà le caractère spécial de leur Institut.

Cet Institut a été béni de Dieu. Le voilà maintenant à Montréal avec un établissement magnifique ; à Ottawa et à New-York, avec des maisons qui excitent l'admiration de tous. Comme Mgr Bourget, Mgr Fabre n'a cessé de lui accorder sa protection paternelle et sa plus vive sympathie. J'ai hérité, il me semble, de leurs sentiments et je suivrai leurs nobles exemples. Et vous, mes frères, remerciez avec nous le Seigneur qui a doté notre ville d'une institution si bienfaisante ; remerciez-le de ce qu'il a daigné faire pour elle depuis un demi-siècle. Si l'on a recours à votre charité, oh ! montrez-vous généreux comme vous l'avez été dans le passé ; et vous éprouverez un jour la vérité de l'oracle de Notre-Seigneur : " Heureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde."

Les faits suivants prouvent que l'œuvre des sœurs de Miséricorde a été visiblement bénie de Dieu.

La communauté, fondée, il y a cinquante ans, par Mgr Bourget et Mme Rosalie Jetté, en religion sœur Marie de la Nativité, outre ses deux maisons de Montréal, le couvent de la Miséricorde, rue Dorchester, et l'Hospice de la Maternité catholique, rue Saint-Hubert, compte déjà deux importantes succursales : l'une à Ottawa, l'autre à New-York.

Dans les deux institutions de la ville de Montréal, il y a 92 religieuses professes, 16 novices, 11 postulantes. Sont agrégées à la communauté : 33 Madeleines professes, 15 Madeleines novices, 13 Madeleines postulantes, 5 consacrées, 5 filles de confiance, et 10 gardes-malades. Depuis leur fondation jusqu'au 16 janvier 1898, 13.834 patientes y ont été admises.

La succursale d'Ottawa a pris aussi de consolants développements ; on y trouve, d'après les statistiques de 1896, les dernières que nous ayons sous les yeux, 10 religieuses, 11 Madeleines, 16 consacrées et 3 gardes-malades.

Celle de New-York est devenue en peu de temps un des établissements catholiques les plus prospères de la grande métropole américaine. Nous venons justement de recevoir le dixième compte-rendu annuel de cette maison. Dans le cours de l'année dernière, du 1er octobre au 30 septembre, 539 patients, femmes et enfants, y ont été reçus et traités ; 2 aviseurs-légaux, 5 médecins distingués et 6 gardes-malades sont attachés à l'établissement ; les dépenses du dernier exercice se sont élevées à près de 31.000 dollars.

Le Rév. M. John Edwards, recteur de l'église de l'immaculée-Conception, est le supérieur ecclésiastique, et le Rév. M. F. Tétreau, prêtre canadien, est le chapelain de l'institution.

LE NOUVEAU LIEUTENANT GOUVERNEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL



ENDREDI, le 9 février, dans la soirée, l'Université Laval fera une réception officielle au doyen de sa faculté de droit, l'honorable juge Jetté, pour le complimenter de sa nomination aux fonctions de lieutenant-gouverneur de la province. Il y aura présentation d'adresses par le vice-recteur, au nom du corps universitaire, et par les anciens élèves et les élèves actuels de la faculté de droit, qui ont tous été ceux de M. Jetté. On sait en effet que M. Jetté a

occupé la chaire de droit civil à la faculté de droit, dès l'établissement de l'Université Laval à Montréal. Il a révélé dans cet enseignement ses remarquables qualités de professeur, de même qu'il a été, par sa prudence, son tact, son dévouement et sa fermeté, un des meilleurs soutiens de l'institution, au milieu des difficultés qui ont entouré son origine et ses premiers développements.

Il est donc on ne peut plus juste que l'Université lui donne un témoignage solennel de sa reconnaissance et de son affection, au moment où le gouvernement de son pays lui accorde, en le nommant à la plus haute situation politique de cette province, une reconnaissance si flatteuse de son mérite. C'est, du reste, la seconde fois qu'un professeur de la faculté de droit à Montréal, est élevé à ces hautes fonctions : M. Chapleau ayant été lui-même un des premiers professeurs de la nouvelle faculté en 1878. Nous souhaitons que l'Etat vienne souvent choisir ses hauts dignitaires au sein de notre Université catholique, ce sera un gage de ses bonnes relations avec l'Eglise, et une preuve manifeste de la valeur personnelle des professeurs à qui l'Université Laval a confié son enseignement.

Mgr l'archevêque, vice-chancelier apostolique de l'Université, assistera à cette démonstration. Après la cérémonie officielle, les invités seront admis à offrir leurs hommages à Monsieur et à Madame Jetté.

ANNUAIRE PONTIFICAL CATHOLIQUE

Par Mgr Albert Battandier, Protonotaire apostolique, Consulteur de la S. Congrégation des Evêques et Régulier



EST une publication nouvelle qui correspond à un vrai besoin et répond à une foule de demandes. Sous une couverture printannière, elle résume les deux gravures qui forment son frontispice : Saint-Pierre de Rome et le Vatican, la Propagande et les Missions,

En parcourant les différents chapitres qui se partagent le volume, le lecteur aura une vision nette de l'administration interne de l'Eglise, des divers emplois qui constituent les rouages de sa vie sociale, des missions et de l'extension de l'Eglise parmi les nations infidèles. Il verra ces choses, non seulement dans des notes claires, courtes, parfaitement divisées.

par des titres qui sollicitent l'attention et donnent immédiatement le renseignement cherché ; mais tout en étant actuel, dans le passé dont l'Annuaire n'a point négligé l'histoire.

C'est ainsi qu'on trouvera l'historique des mille évêchés qui se partagent l'administration du monde catholique, celui de chaque Congrégation ecclésiastique, de chaque emploi de la curie pontificale : et cette histoire toujours courte et claire est puisée aux meilleures sources.

On va à Rome en pèlerin, et on aura dans le volume le plan des appartements pontificaux, l'indication de toutes les églises de Rome, l'adresse de toutes les Congrégations religieuses qui y ont une maison ou une procure. On y va pour ses affaires, et un formulaire très étendu indique comment il faut rédiger une supplique aux Congrégations romaines, quelle filière il faut suivre, à quel bureau l'adresser, quels droits de chancellerie il conviendra d'acquitter.

AUX PRIERES

M. l'abbé Quinn, du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Sr Augustine Duteau de Grandpré, de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, Montréal.

Sr Saint-Joachim, née Amanda Benoit, des Sœurs de Miséricorde, Montréal.

Mme Vve Cotton, Coteau-du-Lac.

M. Prosper Bacon, Saint-Norbert.

M. Hector Granger, Montréal.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRE-CŒUR

Intention générale du mois de février 1898, approuvée et bénie par notre Saint-Père le Pape :

Les Œuvres en faveur des marins

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les marins et les Œuvres qui ont pour objet le salut de ces âmes si dignes d'intérêt.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Seconder de toute notre pouvoir les Œuvres en faveur des marins.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-B. Beauchemin, vicaire à Sainte-Elisabeth de Montréal ;

M. l'abbé A. Paiement, vicaire à Longueuil.

M. FORTUNAT AUBRY, PRETRE

(Pour la *Semaine religieuse*).

M Fortunat Aubry, ancien curé de Saint-Jean, est décédé le 8 janvier à Sainte-Thérèse. Avec lui, disparaît une des figures les plus saillantes du clergé : je veux en fixer les principaux traits dans ces pages, qui du reste, ne font que résumer ou reproduire un autre travail publié dans la presse quotidienne par celui à qui revenait, de droit, l'honneur d'écrire sur le vénéré défunt.

M. Aubry était né le 28 juillet 1830 à Saint-Laurent de l'île de Montréal. Il appartenait à une famille ancienne, patriarcale, qui par la simplicité de sa foi et l'austérité de ses mœurs chrétiennes, avait mérité de donner à l'Eglise toute une pléiade de prêtres. A la suite de plusieurs enfants de Saint-Laurent, le jeune Aubry vint faire ses études à Sainte-Thérèse dans la maison de M. Ducharme. Il y trouva parmi ses condisciples celui qui devint plus tard Monseigneur Labelle. Ils furent les deux seuls finissants de l'année 1852. Tous deux prirent la soutane et restèrent comme professeurs au collège, tout en faisant leurs études théologiques. M. Aubry professa successivement les classes de grammaire, de rhétorique et de philosophie. Ordonné prêtre le 30 septembre 1855, il quitta, deux ans après, sa chaire de professeur pour entrer dans le ministère. Il fut d'abord vicaire à Longueuil, puis à Saint-Jean, puis à Tignish (Île du Prince-Edouard), auprès de M. Peter McIntyre qui fut le troisième évêque de Charlottetown et garda toujours une affectueuse estime pour son ancien vicaire.

En 1859, M. Aubry fut rappelé par Monseigneur Bourget et nommé curé de Sainte-Marthe. C'était une paroisse jeune encore à cette époque. M. Aubry y bâtit le presbytère et prépara les voies à la construction de l'église. En 1862, il passa à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, où il remplit pendant deux ans les fonctions de curé d'office. De là, il fut transféré une seconde fois à Sainte-Marthe. Deux ans plus tard, la cure de Saint-Jean devenait vacante par la promotion du curé, M. Charles Larocque, à l'évêché de Saint-Hyacinthe. Mgr Larocque avait gardé les meilleurs souvenirs de M. Aubry, son ancien vicaire : il le proposa et le fit agréer comme son successeur à la cure de Saint-Jean.

C'est là que M. Aubry donna toute la mesure de son talent et de son zèle. Pendant vingt-sept ans il se dévoua à sa chère paroisse, et mit à son service toutes les forces et les énergies de sa riche nature : cet entrain au travail, cette activité de tous les jours et de toutes les heures, cette intelligence des affaires, cet esprit d'ordre et de régularité porté presque au scrupule ; ce cœur généreux, compatissant à toutes les misères ; cette volonté forte, qui marchait au but sans trop se préoccuper des contradictions et des résistances ; cette parole vive, pressante qui devenait facilement de l'éloquence à force de clarté, de précision, d'énergie.

A Saint-Jean il fit achever d'abord l'église, puis, vingt-cinq ans plus tard, restaurer et décorer l'intérieur de cette église. A la place du vieux presbytère, il construisit la maison actuelle, digne d'une résidence épiscopale. Il fonda l'hospice des Sœurs Grises, rappela les Frères des Ecoles chrétiennes et bâtit la belle académie des garçons. Mais qu'étaient ces œuvres extérieures en comparaison de tant d'âmes relevées, éclairées, consolées, fortifiées au confessionnal, en chaire, au chevet des malades et des mourants !

M. Aubry était le pasteur vigilant, fidèle esclave du devoir, toujours attentif à la garde du troupeau, toujours préoccupé de ses besoins et des dangers qu'il pouvait courir, toujours prêt à crier au loup de sa voix la plus forte si le loup apparaissait. « Quand le vice montrait la tête, quand les désordres éclataient, quand des mesures dangereuses pour la moralité étaient sur le tapis des conseils, quand la population catholique, attirée

par la société protestante, se laissait entretenir dans des réunions qu'il désapprouvait, M. Aubry montait en chaire et de sa voix puissante il criait gare, il réprimandait, il tonnait, menaçait, épouvantait. Il ne faisait pas bon alors d'être au nombre des coupables ou des faibles, disait un hôtelier, les oreilles nous tintent et le feu de la honte nous brûle le visage : »

« M. Aubry était vraiment orateur. Il avait le feu, le *pectus* qui anime la parole et la fait goûter. Il possédait ce don des larmes qui touche les cœurs. Il n'aimait point prêcher à l'étranger, mais laissé seul avec son auditoire qu'il connaissait, il savait s'en rendre maître, l'enthousiasmer ou l'amener à pleurer sur ses désordres. »

Il avait le zèle de la maison de Dieu. Il aimait la splendeur du culte et la pompe des cérémonies. Il était pour les offices de l'Eglise, d'une ponctualité inexorable. Tout était réglé, tout devait se faire à l'heure, à la minute, et tout le monde devait se plier à la règle.

Dans le commerce ordinaire de la vie, M. Aubry était homme de bonne société, hôte affable aux simples visiteurs, tout affectueux aux amis. Sa conversation était pleine de verve et d'entrain ; il y aimait la discussion, sérieuse ou enjouée ; il savait placer en bon endroit les bons mots et les bonnes histoires. Il était à certains moments d'une gaieté charmante ; mais, il faut bien le dire, avec des retours d'humeur morose qui s'échappait en brusqueries et en boutades. Ceux qui ont vécu dans son intimité ont souffert trop souvent de ces saillies pour ne pas s'en plaindre ; mais ils reconnaissent volontiers que le second mouvement de cette vive nature corrigeait l'amertume du premier et révélait le cœur d'or qui se cachait sous cette écorce rugueuse.

C'est en suivant les instincts généreux de son cœur que M. Aubry disposa du fruit de ses épargnes, qui furent considérables, grâce à ses habitudes de vie simple et d'économie. Sa charité et sa libéralité égalaient ses ressources. Il sema un peu partout ses aumônes, mais il en réserva la meilleure part pour le séminaire de Sainte-Thérèse. Lors de l'incendie de 1881, il s'inscrivit au nombre des plus généreux bienfaiteurs pour aider à la reconstruction du collège. C'est lui qui fit les frais du nouveau cabinet de physique. C'est lui encore qui fournit les fonds

nécessaires pour construire le gracieux édifice, élevé, en 1884, sur les ruines de l'ancien collège, comme le monument d'une double reconnaissance envers le protecteur saint Joseph et le fondateur M. Ducharme. Et cette charité n'était pas épuisée. Elle trouva encore le moyen d'aider à la construction de la nouvelle chapelle (dont M. Aubry fut le premier instigateur) et de laisser, à la mort, un dernier gage de son dévouement au séminaire de Sainte-Thérèse.

* * *

M. Aubry avait commencé, en 1892, la vingt-septième année de son ministère, à Saint-Jean. Il jouissait toujours d'une santé robuste. Il pouvait se promettre encore plusieurs années de vie active, et, au terme de cette carrière, si bien remplie, caresser l'espoir d'une retraite tranquille, qui lui eut assuré le repos sans trop contrarier ses habitudes de mouvement et d'action. Dieu décida autrement. Au mois de février 1892, M. Aubry fut frappé et comme terrassé par une forte attaque de paralysie. Il s'en releva pourtant en quelques semaines ; mais sans recouvrer ses forces. Dès lors, il ne songea plus guère qu'à prendre sa retraite, ce qu'il fit au mois de septembre 1893. Il ne s'éloigna de sa chère paroisse de Saint-Jean que pour revenir à Sainte-Thérèse et se rapprocher de l'*Alma Mater* qui avait gardé l'autre moitié de son cœur. Il prit ses appartements près de nous, à l'Hospice-Drapeau, où il se trouva entouré d'attentions délicates et de soins empressés. Là il voulut d'abord essayer de cette vie qu'il avait rêvée pour sa retraite, vie mêlée de repos et d'action, de mouvement, de voyages. Mais il ne put se dissimuler longtemps le progrès lent, presque insensible, mais trop réel hélas ! de sa maladie. Il dut circonscrire peu à peu, d'année en année, de mois en mois, le cercle de ses mouvements. L'heure vint—elle vint trop tôt et fut trop longue à son gré—où il se vit confiné où à peu près dans ses appartements. Ce fut l'heure de l'inexorable ennui, de l'invincible et morné tristesse pour ce pauvre malade qui ne voulut plus voir dans sa chambre que le silence et la solitude anticipés du tombeau. Chez lui, l'âme était endolorie comme le corps. Les délicatesses de conscience qui redoublaient avec ses infirmités, étaient pour lui une source d'anxiétés toujours renaissantes. Les visites, les bonnes

paroles, les soins pressés ne pouvaient plus rien pour ramener la sécurité dans une âme qui ne voulait plus se laisser distraire ni consoler. Il ne fallut rien moins que toutes les lumières de la foi et toutes les forces de la sainte Eucharistie pour soutenir cette pauvre âme à travers l'épreuve suprême que Dieu lui ménagea sans doute pour achever de la purifier, pour rompre ses dernières attaches à la terre et l'habituer à entrevoir la mort comme une libératrice. Cette action de la grâce fut visible surtout dans les dernières semaines, alors que ce malade s'affaiblissait de jour en jour. Il conservait encore sa lucidité d'esprit, mais ne s'occupa plus guère que des choses de Dieu et de l'autre vie. Enfin il s'éteignit doucement, le 8 janvier, sans passer par les affres de la mort, au milieu des prêtres et des religieuses qui répétaient les prières des agonisants.

* * *

Les funérailles eurent lieu le 12 janvier dans l'église de Sainte-Thérèse, avec la solennité que pouvaient leur donner le concours des fidèles, la présence de plus de soixante prêtres, et de Nos Seigneurs les archevêques de Montréal et d'Ottawa. Monseigneur de Montréal voulut bien officier lui-même : le prêtre assistant fut M. le chanoine St-Georges, curé d'Iberville ; les diacres d'honneur, MM. A. Tassé, curé de Saint-Cyprien, et C. Colin, curé de Saint-Jean ; le diacre et lesous-diacre d'office, MM. H. Cousineau, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, et D. Chevrier, prêtre de Saint-Sulpice. Avant l'absoute, Monseigneur rappela en termes émus, le digne prêtre et le fidèle pasteur que fut M. Aubry, les vertus dont il donna l'exemple, la mémoire bénie qu'il laisse par ses bienfaits. Puis, après les dernières prières, le cercueil fut descendu dans la nouvelle crypte de l'église, où déjà sont venus prendre place les restes de MM. Duquet, Dagenals, A. Aubry, S. Tassé, Charlebois, Lemonde, etc. M. Fortunat Aubry méritait bien cet honneur d'avoir sa tombe, au milieu de ces insignes bienfaiteurs du séminaire de Sainte-Thérèse ! Qu'il y repose dans la paix du Seigneur et la reconnaissance des hommes qui furent l'objet de sa charité !

A. NANTEL, ptre.

SAINT ANTOINE DE PADoue

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,



VOULEZ-vous avoir la bonté de m'aider à m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers saint Antoine de Padoue, en insérant, dans les colonnes de votre journal, les faits suivants ?

Mon père et l'un de mes frères étaient, depuis plusieurs mois, sans emploi, et avaient même perdu l'espoir d'en trouver avant longtemps, quand je leur suggérai la pensée de s'adresser au bon saint Antoine.

Mon conseil fut suivi, et nous entreprîmes une neuvaine, en l'honneur du grand Thaumaturge. Le dernier jour de la neuvaine, notre prière était exaucée : un commerçant, tout à fait inconnu à mon père, vint le trouver, lui proposa d'entrer en société avec lui, s'offrant même à lui fournir les fonds nécessaires pour commencer ! Voici ce que me disais mon père, en m'annonçant cette heureuse nouvelle : « Je n'ignorais pas que saint Antoine est bon, mais je ne me serais jamais attendu à voir ma prière si vite exaucée ! »

Encouragés par ce premier succès auprès du généreux Saint, nous commençâmes une seconde neuvaine, pour obtenir le placement de mon frère. Encore cette fois nous fûmes exaucés ! Honneur, donc, au bon et compatissant saint Antoine de Padoue !

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mon respect et de ma profonde reconnaissance.

UN RELIGIEUX.

DECORATIONS D'EGLISES

MF.-Ed. Meloche, qui vient de terminer la décoration de la cathédrale d'Halifax, a entrepris les travaux décoratifs des églises de Saint-Jean-Baptiste et de l'Immaculée-Conception.

Ces deux églises sont sur la rue Rachel, ici à Montréal.

Communiqué.

CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ LAVAL

M l'abbé Elie Auclair donnera, mercredi prochain, le 2 février, sa deuxième conférence qui devait avoir lieu le 9, sur les relations de la foi catholique avec la volonté humaine.

REMERCIEMENTS

NOUS prenons la liberté d'offrir ici nos remerciements à M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, pour l'envoi de deux jolis petits volumes.

Le premier, dont M. Roy lui-même est l'auteur, est intitulé : *La législature de Québec* ; c'est une galerie complète — avec portraits et notes biographiques — des membres du conseil législatif et des députés de l'assemblée législative de Québec.

Le second, écrit par M. l'abbé Charles Trudel, fait partie d'une intéressante série d'ouvrages réédités par M. Roy, sous le titre général de *Bibliothèque Canadienne*. Le prix d'abonnement à cette dernière publication n'est que « de une piastre par année, plus 12 centins pour frais de poste ; s'adresser à M. Pierre-Georges Roy, éditeur, Lévis, P. Q. »

M. Roy est un écrivain érudit et consciencieux. Nous recommandons ses écrits à nos lecteurs, et plus particulièrement son *Bulletin des recherches historiques*, périodique mensuel, rempli d'indications précieuses au point de vue de l'histoire du Canada surtout.

MM. les curés trouveront, chaque année, dans ces *Recherches*, des documents inédits sur les vieilles paroisses canadiennes.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 30. — Office du 4^e dimanche après l'Épiphanie, *semi-double* ; mémoire de sainte Martine (du 30), 3^e oraison *Deus, qui salutis*. — Premières vêpres de saint Pierre Nolasque (du 31), *double* ; antienne *Domine quinque*, dans l'hymne *Iste confessor* on dit : *supremos...*, v. *Amavit* ; au *Magnificat* antienne *Similabo* ; mémoires du dimanche (*Domine*) et de sainte Martine, (*Veni, sponsa, v. Diffusa*).

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Timothée, à la Conversion de saint Paul, à saint Polycarpe, à saint Julien, à saint Jean-Chrysostome, à saint François de Sales et à sainte Martine, messe et 2^{es} vêpres du saint titulaire, double de 1^e classe.

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Ignace, à saint Ephem, à sainte Brigide, à saint Blaise et à sainte Dorothee, messe et 2^{es} vêpres de la Purification de la sainte Vierge, double de 2^e classe.

J. S.